

## Permanences de la Déléguée du défenseur des Droits :

**le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredi du mois  
à la mairie de La Guerche sur l'Aubois.**

## Les missions qui lui sont confiées sont :

### *A/ Missions relevant du défenseur des Droits :*

- Le traitement des dysfonctionnements des services publics (Préfecture, impôts, collectivités territoriales ou locales ; organismes chargés d'une mission de service publique tels que CAF, CPAM, RSI, Pôle Emploi, MSA, retraites etc.) ;
- La discrimination et l'égalité des chances ;
- Le droit des enfants (Scolarisation, garde etc.)

### *B/ L'orientation vers un interlocuteur compétent lorsque le dossier ne relève pas de la compétence du défenseur des Droits (Autres aspects de la vie quotidienne....).*

## Coordonnées pour la joindre :

**- Par téléphone lors de ses permanences ou laisser un message vocal les autres jours au :**

06 40 51 27 76

**- Par courrier :**

Mairie de La Guerche sur l'Aubois  
Parc Maurice Fuselier  
18150 LA GUERCHE SUR L'AUBOIS

**- Par mail :**

stephanie.mander@defenseurdesdroits.fr